

Objet : Spécifications pour les annonces des associations dans le Lënster MAG

Le collège des bourgmestre et échevins souhaite soutenir les associations locales dans la publication de leurs événements dans le bulletin communal Lënster MAG.

Soumission de votre annonce

- **Format** : DIN A4
- **Fichier** : PDF (les fichiers Word ne seront pas acceptés)
- **Marges** : Au minimum 3 mm de bords perdus sur les quatre côtés (*une annonce sans marges suffisantes risque d'être coupée à l'impression*)
- **Qualité** : Haute résolution, pas de pixelisation

Délais

- **Date limite** : au plus tard le 5 du mois précédant la parution (*Exemple : le 5 février pour l'édition mars & avril*)
- **Adresse e-mail pour l'envoi** : communication@junglinster.lu

Remarques importantes

- **Une seule annonce par association** et par édition du MAG est autorisée.
- La commune se réserve le droit de modifier les annonces (par exemple en supprimant des logos de sponsors) ou de refuser leur publication, notamment pour des raisons de qualité.
- Ce service est offert gratuitement aux associations locales.
- Le MAG paraît tous les deux mois : Janvier & Février, Mars & Avril, Mai & Juin, Juillet & Août, Septembre & Octobre, Novembre & Décembre